



Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Martin du Tertre.

Définition :

Le Conseil Municipal des Jeunes est un dispositif de participation à la vie locale pour les enfants et les adolescents.

Un conseil est une instance créée par la municipalité.

Ce conseil s'inscrit dans une dynamique de démocratie locale et représente une chance pour la collectivité toute entière.

Les jeunes s'exercent à la citoyenneté et découvrent la démocratie.

Raison de la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes :

Un Conseil Municipal des Jeunes constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif en même temps qu'un moyen idéal de la démocratie (démocratie = pouvoir d'agir). Il apporte aux enfants et adolescents une connaissance de la vie locale et des institutions républicaines grâce à une réflexion et une action en collaboration avec les élus et les services municipaux, les institutions et les associations.

Un conseil de jeunes favorise aussi le rapprochement entre les générations.

Objectifs :

- Favoriser la participation des jeunes à la vie locale.
- Permettre aux jeunes de donner leur avis et d'influencer les projets de la collectivité.
- Accompagner les jeunes dans la définition de projet et dans la mise en œuvre.
- Développer un mode de dialogue entre les jeunes et les élus.
- Développer des rencontres intergénérationnelles.

Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Martin du Tertre.

Mode d'emploi :

Comment faire :

Après la lecture de ces pages, si tu souhaites poser ta candidature, il faut remplir la fiche de candidature, accompagnée d'une autorisation parentale pour te présenter.

Le dossier de candidature est à récupérer en Mairie dès Lundi 09 janvier 2023 et à retourner en mairie jusqu'au 03 février 2023.

Qui peut poser sa candidature :

Tous les jeunes de Saint-Martin du Tertre de 9 ans et plus.

Quand et où faudra-t-il voter ?

Si trop de candidatures un vote aura lieu le 18 février 2023 à la Mairie de 14 h à 17 h.

Qui vote ?

Tous les jeunes de 9 à 11 ans « collège enfants ».

Tous les jeunes des collèges et lycées pour le « collège adolescents ».

Comment peux-tu présenter ton programme ?

En préparant une affiche format A4 ou A3 pour te présenter et expliquer tes projets, ce que tu trouves utile de faire pour les jeunes Martinots.

L'ensemble des affiches sera ensuite apposé sur les panneaux électoraux de la commune.

Comment faire pour voter ?

Te munir d'un justificatif de domicile.

Dans l'isoloir, tu liras les noms des candidats et leur programme qui y figureront, puis tu rayeras le nom de ceux pour qui tu ne souhaites pas voter. Il faudra élire en tout 18 candidats, 2 candidats par niveau de classe (ex : 2 CM1, 2 CM2, 2 6^{ème}, jusqu'à la terminale).

Que se passe-t-il-après le vote ?

Après le vote, lorsque les conseillers délégués à la jeunesse déclarent le scrutin clos, il sera procédé au dépouillement, ce qui permettra de connaître le nom des élus.

Mandats :

Les jeunes disposent de 2 ans pour exercer leur mandat. De nouvelles élections se tiendront donc en 2024.

Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Martin du Tertre.

Fiche de candidature

Dossier à rendre en mairie de Saint-Martin du Tertre avant le 03 février 2023.

Nom et prénom :

Fille

Garçon

Date de naissance : ... / ... /

CM 1

CM 2

6^{ème}

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

Seconde

1^{ère}

Terminale

Si autre classe à préciser (ex : BEP, CAP etc...)

.....

Établissement scolaire fréquenté :

Ecole Jules Ferry de Saint-Martin du Tertre

Oui Non

Si non, autre école (nom et adresse)

Collège (nom et adresse) :

Lycée (nom et adresse) :

Adresse du candidat :

Téléphone portable : / / / /

Courriel :@.....

Déclare être candidat(e) pour le Conseil Municipal des Jeunes pour la Commune de Saint-Martin du Tertre, pour la période de février 2022 à janvier 2024.

Fait à :

Le :

Signature du candidat :



Donne de la voix dans ta commune.

Deviens Jeune Conseiller Municipal

Lettre de motivation

Pour toi, le Conseil Municipal des Jeunes, c'est quoi ?

Pourquoi as-tu envie de faire partie du Conseil Municipal des Jeunes ?

Quels thèmes t'intéressent le plus :

Sports, loisirs :

Culture :

Solidarité :

Santé :

Médias, communication (l'histoire, l'architecture.....) :

Patrimoine :

Autres :

Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Martin du Tertre.

Autorisation parentale

Votre enfant souhaite devenir Conseiller Municipal de Saint-Martin du Tertre. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné (e)

Représentant(e) légal(e) de

Téléphone :

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature et faire campagne pour le Conseil Municipal Jeune
- Autorise mon enfant à rentrer seul à l'issu d'une réunion du Conseil Municipal Jeune.
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune pour tout déplacement dans le cadre du Conseil Municipal Jeune.
- Autorise la Commune à prendre des photos pour diverses publications, dans le respect des dispositions légales en vigueures.
- Autorise la Commune pour prendre toutes les mesures nécessaires pour l'état de santé et la sécurité de mon enfant.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal

